

Histoire & Vies du 10^e

Vœu déposé par « Histoire et Vies du 10^e » pour le Conseil d'arrondissement du 21 février 2000

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers,

Le Louxor, ex-palais du cinéma, édifié en 1921 dans le style art nouveau néo-égyptien, est inscrit à l'Inventaire supplémentaire depuis 1981 pour sa façade, aujourd'hui fort décrépite ; sa belle salle intérieure avec ses fauteuils égyptiens typiques a disparu dans les années 1970 et le cinéma est fermé depuis 1979. Il a été racheté en 1980 par M. Fabien Ouaki, propriétaire des établissements Tati qui ne l'a jamais occupé. Aujourd'hui le bruit court qu'il aurait été vendu à la mairie de Paris ou qu'il aurait été racheté par une société immobilière parisienne.

Notre association ayant réfléchi sur l'affectation possible du Louxor émet le vœu suivant :

- 1) que Le Louxor soit acquis par la Ville de Paris ou par l'État.
- 2) qu'il retrouve sa destination première de « Palais du Cinéma », mais pas un cinéma comme les autres, ce serait celui des « cultures du monde » qui exploiterait des fonds cinématographiques divers tant méditerranéen qu'asiatique, africain ou autre, rappelons ici la riche production cinématographique de l'Inde, de l'Égypte et d'autres pays encore ; on pourrait aussi exploiter d'anciens fonds historiques et ethnographiques français concernant ces pays et qui dorment dans les réserves par exemple du Musée de l'Homme, du Musée d'Outre-Mer (ex-Musée des Colonies), du Musée Albert-Kahn ou autre.

Et si l'on ne veut pas que le seul art cinématographique soit concerné, on peut aussi envisager toute autre forme d'expression multiculturelle.

Ainsi le Louxor retrouverait-il à la fois sa vocation d'origine et deviendrait-il un lieu de culture accessible à toutes les composantes de la population parisienne, notamment celle riveraine des 10^e et 18^e arrondissements. De ce fait, il pourrait être complémentaire pour le cinéma de la « Maison des cultures du monde » dédiée aux musiques, et du futur « Musée des arts premiers » consacré aux arts plastiques.

À l'heure actuelle, la vigilance s'impose pour les lieux vacants du 10^e, comme le Louxor, afin de leur éviter le sort de la Scala.